



## **Les X<sup>èmes</sup> rencontres du Réseau Inter-Universitaire de l'Économie Sociale et Solidaire (RIUESS)**

**Les 3 et 4 Juin 2010 à Luxembourg**

**« Elaborer un corpus théorique de l'économie sociale et solidaire  
pour un autre modèle de société »**

### **APPEL A COMMUNICATION**

Après dix ans de colloques du Réseau Inter-Universitaire de l'Économie Sociale et Solidaire et de multiples manifestations scientifiques, de nombreux thèmes ont été abordés et ont permis d'approfondir les divers enjeux, domaines et difficultés de l'ESS (cf. site [www.riuess.org](http://www.riuess.org)). En dépit d'une somme de recherches et publications consacrées à l'ESS, il n'existe pas d'accord, même en interne, sur ses contours et ses fondements, ce qui constitue une faiblesse scientifique indéniable vis-à-vis des théories ou analyses classiques.

Il est donc apparu nécessaire de combler ce manque et les dix ans du RIUESS ont semblé une occasion opportune. Il s'agit tout à la fois de tirer les enseignements des travaux réalisés toutes ces années autant que de poser les bases de la décennie à venir. En effet, sans accord sur ce qui constitue l'économie sociale et solidaire, et ce y compris la reconnaissance de ses divergences, les chercheurs en ESS courent le risque de se disperser ou de se perdre.

C'est l'ambition du colloque organisé à l'Université du Luxembourg les 3 et 4 Juin 2010. Préciser ces fondements apparaît en effet comme l'une des conditions indispensables à l'accession de l'ESS au statut d'alternative crédible à la pensée dominante sur l'économie. Sans présager de la réponse qu'elle apporte, tant les conceptions de l'ESS requièrent d'être discutées entre ses différentes écoles (courants de pensée), il apparaît que l'ESS prend de plus en plus ses distances avec un modèle dominant, lui-même controversé. Il convient aujourd'hui d'analyser leurs divergences réelles quant à leurs relations.

Pour y parvenir, deux directions sont proposées, correspondant par leurs subdivisions à six ateliers. En effet, pour consolider le socle théorique de l'ESS, il est apparu essentiel non seulement de préciser ses fondements conceptuels à travers ses aspects essentiels, mais également d'interroger ses fondements épistémologiques dont la complexité pourrait bien constituer une spécificité.

## **« Elaborer un corpus théorique de l'économie sociale et solidaire pour un autre modèle de société »**

### **I) Fondements conceptuels**

Ce sont les fondements conceptuels essentiels de l'ESS qui seront ici interrogés de manière privilégiée. Sans qu'ils puissent être dénombrés avec exhaustivité, trois dimensions recèlent cependant une parcelle de sa substance. Economique par son activité imbriquée dans les circuits de production et de circulation, l'ESS est également porteuse d'une dimension politique, même si son contenu donne lieu à de perpétuelles controverses, ainsi que d'une portée éthique, dans la mesure où son ambition est d'embrasser l'homme dans toute sa signification.

### **A) ESS, production et échange : quel positionnement vis-à-vis de l'économie privée et de l'économie publique ?**

Nul ne conteste que l'économie de marché constitue le modèle dominant de nos jours, tant au plan pratique qu'au plan théorique. Si l'orthodoxie s'accompagne de querelles en son sein, il n'en demeure pas moins que le courant dominant s'identifie à un socle établi et communément repérable. La justification des profits est indispensable à l'accumulation du capital productif et financier ; la justification de l'individualisme est primordiale aux mécanismes d'appropriation et de marché.

L'économie publique présente de son côté une autre physionomie, en valorisant le rôle de l'Etat. En constante régression pratique face à un libéralisme économique et financier dominant, elle correspond pour autant à des finalités et des logiques fondamentalement différentes de l'économie marchande. Dans la période contemporaine, la contestation des frontières des politiques publiques et des secteurs d'activité s'y rapportant met en lumière des débats entre divers courants économiques sur les objets et le périmètre de l'action publique.

La situation est différente s'agissant de l'ESS. Celle-ci a connu diverses phases ou diverses orientations qui, quoiqu'avec des variantes et des dénominations distinctes, se retrouvent peu ou prou sur les différents continents. Après les premières effervescences économiques, les secteurs coopératif et mutualiste ont acquis une reconnaissance institutionnelle qui permet de leur conférer une identité. De nombreuses évolutions sont ensuite intervenues qui ont totalement brouillé cette construction.

D'abord, les associations sans but lucratif ont investi le champ économique, en sorte qu'on a reconstruit, avec plus ou moins de bonheur, la notion d'économie sociale afin de fournir une identité commune à des institutions qui avaient auparavant suivi des chemins divergents. Si le concept a fait florès parmi les chercheurs et les politiciens, force est de constater qu'il n'est resté qu'un mot à la consistance incertaine auprès des acteurs. A peine instaurée, cette voie a été contestée par le courant de l'économie solidaire qui, tout en se réclamant de valeurs voisines, a marqué ses différences en insistant sur la dimension politique de l'activité entrepreneuriale, retravaillé les notions de solidarité et de rapport à l'intérêt général, et refusé le critère institutionnel comme constitutif d'une identité spécifique. La tentative esquissée depuis une dizaine d'années de parler d'économie sociale et solidaire pour apaiser les divergences porte quelques fruits mais, faute de reposer sur une construction théorique étayée, masque mal les contradictions qui la traversent ou, à tout le moins, ne repose que sur des notions dont on peine à voir la signification commune aux divers intervenants.

En dehors de ce double courant, s'est développée une approche de l'ESS en terme de tiers secteur d'utilité sociale (dans la tradition anglo-saxonne des « charities » et des « Non-Profit Organisations », systèmes de redistribution pour les plus pauvres, basés sur le volontariat) ou bien de 3<sup>ème</sup> pilier économique (développement local tel le développement communautaire au Canada ou d'économie solidaire au Luxembourg).

Enfin, selon les pays, de l'association caritative jusqu'à l'entreprise sociale en passant par les coopératives sociales, des systèmes plus ou moins subventionnés qu'on classe généralement dans l'ESS ont été mis en place pour faire face au chômage.

En dépit de son manque d'homogénéité, cet ensemble peut-il constituer un tronc commun comme base d'un projet de société ? Quelle en serait la configuration ?

## **B) ESS et politique : quel projet démocratique ?**

Les relations de l'économie sociale et solidaire avec le politique ne sont pas dénuées d'ambiguïtés et des fractures sont susceptibles de se déclarer selon la conception que l'on se fait de l'ESS. Le premier constat est celui d'un entrecroisement potentiel des acteurs publics et privés. Historiquement, les coopérateurs et mutualistes les plus engagés étaient bien souvent aussi investis dans la vie politique. Aujourd'hui, le constat se fait plus certainement à l'égard des militants associatifs, même si leur engagement politique est plus repérable au plan local. Les acteurs des mouvements issus de l'économie solidaire pourraient sembler plus rebelles à cet engagement (encore que leur investissement se retrouve peut-être à travers des structures politiques émergentes) mais, surtout, cette distanciation est moins la marque d'un désintérêt que de la tendance à emprunter d'autres voies dans l'exercice de la citoyenneté.

Par-delà ce phénomène qui peut paraître superficiel, l'attention se porte sur la place que l'ESS entend donner à la question politique dans ses structures et son action. On se souvient de la République coopérative, formule qui symbolisait en France (mais qui prend d'autres formes similaires ailleurs) l'ambition des coopérateurs de transformer en profondeur l'ensemble des rapports sociaux en développant le modèle coopératif jusqu'à englober toute la société. Depuis la seconde guerre mondiale, cette perspective a été abandonnée (du moins dans les pays du Nord), les coopératives et les mutuelles cherchant plus modestement à stabiliser leur position face à la prédominance du modèle libéral, les associations cherchant à consolider leur ancrage économique.

Dans le même temps, en Amérique latine, l'ESS s'est inscrite, dans le débat démocratique quand il était possible ou en résistance au totalitarisme, comme une alternative au capitalisme.

La vie politique est aujourd'hui porteuse de questions nouvelles, tenant à la conception renouvelée de la citoyenneté au sein de nos sociétés contemporaines. En effet, à regarder l'évolution des modes d'élaboration des décisions politiques, celles-ci associent de façon croissante ce qu'il est convenu d'appeler la société civile. Il convient dès lors de déterminer quel rôle l'ESS entend tenir dans ce jeu, ce qui suppose encore qu'elle précise en quoi (ou comment) elle allie les dimensions politique et économique de son action. Une forme traditionnelle de son action se rattache directement à cette participation à la vie publique : c'est la pratique démocratique qui l'anime et forme par-là même ses membres à la démocratie politique. Mais cette participation s'astreint à des règles contingentées par des principes de réalités qui écornent le projet politique.

Est-ce à dire que l'ESS n'est plus porteuse d'utopie ? Si elle l'est avec quelle philosophie politique ? Quelle conception de la démocratie politique ?

## **C) ESS et éthique : le sujet et le collectif**

L'économie sociale et solidaire ne soulève pas que des questions d'ordre systémique, elle concerne également au premier chef l'individu, le sujet lui-même. Tandis que le libéralisme se construit autour d'un homo oeconomicus caractérisé par la rationalité de tous ses choix, l'ESS s'interroge sur la pertinence du modèle du parfait calculateur-optimisateur porté par la microéconomie standard. Il y a fort à parier qu'il s'agisse en réalité d'un sujet moins désincarné, réagissant à d'autres signaux que le seul prix du marché...

Cette question est caractéristique des difficultés pour situer l'ESS. En effet, il est classique de rattacher l'associationnisme aux origines de l'ESS à Proudhon. Or celui-ci est connu pour ses thèses libertaires ou autogestionnaires. C'est un élément que l'on retrouve au sein de l'ESS au travers de la méfiance à l'égard de l'Etat, les structures d'économie sociale et solidaire préférant toujours s'organiser par elles-mêmes plutôt que de s'en référer à la tutelle étatique. De même, Proudhon prônait une organisation de la société sur la base des individus, celle-ci passant par une multitude de contrats. Pourtant, l'ESS est aussi connue, sinon davantage, pour son opposition à l'individualisme et son attachement au collectif, à la notion de communauté. Il n'est pas question de réduire l'individualisme à l'égoïsme mais cette ambivalence à l'égard de l'individualisme fait douter de la clarté de la notion de sujet sur laquelle se base la pensée de l'ESS.

Le rattachement à Proudhon a surtout valeur d'exemple. Des remarques pourraient être faites de la même manière des filiations par rapport à Fourier, Owen ou Leroux. Si ces divers auteurs fondent leurs critiques de la doctrine libérale et leur construction d'une alternative sur des conceptions originales du sujet et de sa place dans la société, celles-ci ne convergent pas nécessairement entre elles et ne se retrouvent pas davantage sans contradiction au sein de l'économie sociale et solidaire que nous connaissons aujourd'hui.

Deux concepts voisins méritent l'attention actuellement afin de mesurer les équilibres contemporains : la solidarité et l'émancipation. S'agissant de la solidarité, les discours de l'ESS insistent sur le fait que, non seulement elle est au fondement de l'engagement dans une structure de l'ESS, mais en outre elle constitue une valeur induite par les pratiques au sein de ses organisations. La solidarité est suffisamment théoriquement galvaudée, y compris par les penseurs de l'ESS, pour qu'une élucidation plus sérieuse en soit esquissée. Dans les rapports spécifiques entre l'individu et le collectif comme dans la définition de l'individu, ce travail peut s'avérer utile. Il pourrait aussi marquer des différences entre conceptions de l'ESS, selon qu'on envisage une solidarité interne ou externe au groupe de référence. Le lien entre solidarité et responsabilité mériterait également d'être posé dans cette perspective, d'autant qu'un flou notionnel entre « durabilité » et « responsabilité » semble s'être installé tant dans l'opinion publique que dans un certain nombre de travaux en sciences de gestion, en particulier.

Quant à l'émancipation, elle constitue une recherche repérable autant dans les premières expériences que dans les innovations les plus récentes. Il pourrait être tentant d'y trouver une solution à l'opposition apparente entre partisans d'un projet politique alternatif et réformistes, en voyant dans l'émancipation de l'individu un but commun. Celui-ci serait ici envisagé dans sa globalité, y compris dans sa dimension spirituelle, et l'ESS proposerait alors un cadre propice à l'expression de cette entièreté.

L'apport de la sociologie emprunte une autre direction en étudiant les pratiques concrètement suivies au sein des organisations. Elle ne manque pas de mettre en évidence les décalages existant entre le cadre institutionnel et les comportements effectifs des membres. Ceci nous ramène à une question centrale et controversée : la définition de l'ESS par ses institutions ou par ses pratiques. Le débat est classique mais n'a jamais été tranché.

## **II) Fondements épistémologiques de l'ESS**

Le terme d'épistémologie est difficile à manier. Pourtant, dans la mesure où l'ESS se présente tout à la fois comme du domaine de l'action et de l'utopie, qu'elle est à la fois l'œuvre des acteurs qui la font vivre et des penseurs qui l'imaginent ou la théorisent, il n'est pas possible de faire l'économie de cette question difficile. Cela conduit naturellement à poser la question des relations qui existent entre l'ESS et les disciplines consacrées par les instances académiques. Mais c'est également l'ESS prise pour elle-même qui doit être envisagée. Du point de vue théorique, cela requiert de faire le bilan des figures tutélaires auxquelles elle se rattache. Du point de vue pratique, c'est le rapport que l'ESS en action entretient avec le discours qu'elle produit.

## D) ESS et croisement disciplinaires

Si les trois dimensions de l'ESS évoquées ci-dessus ne se rattachent pas à des disciplines bien définies, néanmoins, en tant qu'activité humaine, elle constitue un objet d'étude pour toutes les sciences humaines et sociales. En effet, l'ESS ne consiste pas seulement en une théorie mais aussi, et peut-être avant tout, en des expériences et des pratiques.

Le débat scientifique autour de l'ESS mobilise un nombre croissant de chercheurs issus de diverses disciplines académiques comme la science politique, l'économie, la sociologie, la gestion, la psychosociologie, l'ethnologie, le droit, la philosophie, la pédagogie, la communication...

La première discipline qui vient à l'esprit pour nourrir l'étude de l'ESS est probablement l'économie, dans la mesure où les pratiques de l'ESS mettent en question la rigidité conceptuelle de postulats de base comme le marché ou encore la monnaie. Il en va de même de la sociologie des organisations, lorsqu'on se penche par exemple sur le concept d'entreprise d'économie solidaire et sur la gouvernance (réseautage, production, valeurs, métiers, etc.). Ou encore du droit, qui est mis à contribution dans le cadre de la légitimité de l'action socio-économique qui recourt à des formes de principes juridiques autres que celui de la propriété privée.

En conséquence, il est opportun de s'interroger sur ce que l'ESS, aussi bien conçue comme pratique que comme théorie, doit à ces diverses disciplines. Il n'est pas question de chercher à lister l'ensemble des notions ou mécanismes qu'elle peut leur avoir emprunté mais d'évaluer plus globalement les liens qui les unissent, les courants de chaque discipline mobilisés, la cohérence que ces diverses influences ont produite.

En retour, on peut se demander quelle est l'influence de l'ESS sur les disciplines scientifiques qu'elle mobilise. Partant du principe que l'ESS incarne toujours davantage un courant de pensée, ne doit-on pas lui reconnaître une dimension elle-même matricielle dans ses interactions avec d'autres disciplines ? L'apport de l'ESS au monde de la recherche relève de l'élaboration de concepts et de méthodologies que les disciplines traditionnelles ont pu ou pourraient s'approprier. C'est notamment le cas des méthodologies de la recherche action, qu'aucune autre discipline n'a poussée à ce degré ni systématisée dans des théories cohérentes.

Une autre question centrale concerne le statut scientifique de l'ESS elle-même. Par-delà l'intérêt qu'elle peut représenter pour les disciplines classiques, il est opportun de s'interroger sur le statut épistémologique de l'ESS : constitue-t-elle une nouvelle discipline en formation ou la rencontre de disciplines autour d'un objet unique, voire d'objets particuliers ? Constitue-t-elle un objet d'étude où se rencontrent diverses disciplines académiques où est-elle un corps cohérent de concepts, de méthodes scientifiques homogènes constitutifs d'une discipline scientifique à part entière ? Pour reprendre une classification des études recourant à diverses disciplines, il convient d'établir si l'ESS est une approche pluri-disciplinaire (regards disciplinaires parallèles), inter-disciplinaire (regards disciplinaires croisés autour d'une discipline) ou trans-disciplinaire (regards disciplinaires convergents constitutifs d'une nouvelle discipline).

## E) Les racines historiques de l'ESS

L'ESS n'est pas la seule proposition alternative au système capitaliste et à la doctrine du libéralisme économique. Ainsi, face aux défaillances structurelles de l'économie marchande et aux limites démonstratives et prédictives des économistes du *mainstream*, assiste-t-on depuis quelques années à un renouveau des pensées keynésienne et marxienne. Parallèlement, de nouvelles hétérodoxies à vocation transdisciplinaire sont apparues en complément (économie des conventions, économie cognitive, théorie de la régulation, institutionnalisme, socioéconomie, ...) ou pour répondre à des enjeux sociétaux (courants de la décroissance). Aussi, toutes les hétérodoxies entretiennent-elles avec l'ESS des liens ou des connexions à élucider. Mais d'autre part, il apparaît nécessaire de

dépasser une conception de l'ESS construite par opposition aux modèles du Marché et de l'Etat. En d'autres termes, il s'agit de s'interroger sur le degré d'autonomie de pensée de l'ESS et la réalité de son pouvoir d'influence ?

Alors que la genèse de la domination de l'économie libérale demeure au moins pour partie mystérieuse, force est de constater que nombre d'auteurs ont posé des bases théoriques tout aussi crédibles, qui se révèlent aujourd'hui d'une actualité brûlante. Construire un socle solide pour l'ESS nécessite de repérer ceux qui, dans leur diversité peut-être convergente, ont présidé à sa construction durable, autrement dit continuent de nourrir les expériences présentes et d'en inspirer de nouvelles.

## **F) L'identité théorique de l'ESS testée en pratique**

Territoire, cohésion sociale, prospérité et nouveaux indicateurs, gouvernance... Voici autant de thématiques par lesquelles l'ESS tente de trouver de nouvelles légitimités pour être intégrée au champ scientifique et jouer un rôle dans le concert politique.

L'ESS est une économie par nature territorialisée et « située » (en ce sens qu'elle fait lien entre l'individu et la société localisée dans laquelle il évolue). Des caractéristiques qui peuvent lui permettre de jouer aujourd'hui un rôle nouveau avec une légitimité accrue. Elle a une grande tradition de fonctionnements partenariaux : le croisement de différentes ressources produit de meilleurs résultats. Elle réhabilite le politique dans le sens où l'expertise appuie l'aide à la décision mais ne s'y substitue pas. Elle est productrice de cohésion sociale et même de richesse pour peu qu'on prenne la peine de l'évaluation avec des indicateurs appropriés rendant compte du bien-être des populations.

Avec la crise internationale actuelle, tous les diagnostics renvoient aux critiques que l'ESS adresse elle-même au système capitaliste, mais l'attrait pour le discours et les pratiques de l'ESS s'est-il significativement accru? Ne doit-on pas s'interroger sur les relations entre discours théorique et expérience concrète. L'intérêt scientifique des chercheurs en ESS est-il un signe de reconnaissance ou de momification? Qu'attendent les acteurs de l'ESS des recherches scientifiques et le trouvent-ils dans les productions réalisées? Sur quoi peut s'appuyer l'ESS dans sa quête de légitimité d'action et des plus-values qu'elle apporte? Quels outils, quels relais, quelle formation, quelle communication? Pour quelle ambition?

### **A noter :**

Dans la mesure où le manque d'élucidation des fondements théoriques de l'ESS résulte aussi de controverses non closes entre divers courants de l'ESS, les X<sup>èmes</sup> rencontres du RIUESS des 3 et 4 juin à Luxembourg, seront précédées d'un séminaire de travail réunissant, dans leur diversité, quelques théoriciens reconnus de l'économie sociale et solidaire qui échangeront leurs réflexions sous le regard critique de représentants des pensées hétérodoxes. Se retrouveront donc, avec des membres du RIUESS, début février à l'Université de Marne-la-Vallée :

- Tiers secteur - Helmut Anheier, Professeur de Sociologie, Université d'Heidelberg ;
- École québécoise de l'économie sociale - Marie Bouchard, Professeure titulaire, département d'Organisation et ressources humaines, ESG UQÀM Montréal ;
- Economie solidaire latinoaméricaine - Jose Luis Coraggio, économiste, Ecole d'économie, Université de Buenos Aires (UBA) ;
- Entreprises sociales - Jacques Defourny, professeur d'économie sociale et de systèmes économiques comparés à HEC Ecole de Gestion de l'Université de Liège, directeur du Centre d'Economie Sociale et Président du Réseau EMES ;

- Economie sociale - Jean-François Draperi, Maître de conférence en sociologie et directeur du Centre d'économie sociale Travail et société (CESTES) au CNAM Paris ;
- Développement communautaire - Susanne Elsen, Professeure, Doyenne de la Faculté des sciences sociales appliquées de Munich ;
- Economie solidaire - Jean-Louis Laville, Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), titulaire de la chaire "Relations de service" et codirecteur du Lise : Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (CNRS-CNAM, Paris) ;
- Coopératives en Europe - Rainer Schlüter, Acteur ;

Qui seront interrogés par :

- Théorie de la régulation - Robert Boyer (sous réserve), Economiste au CEPREMAP, Directeur d'Etudes à l'EHESS
- Mouvement Anti-Utilitariste dans les Sciences Sociales (MAUSS) - Alain Caillé, Professeur de sociologie à l'Université de Paris X, co-directeur du SOPHIAPOL (ex-GEODE), Laboratoire de sociologie, philosophie et anthropologie politiques de l'université Paris-X Nanterre ;
- Sociologie - Philippe Corcuff, Maître de conférences de science politique, Institut d'Etudes Politiques de Lyon – *CERLIS* ;
- Mouvement de la décroissance – représentant à désigner
- ONG Développement - Xavier Ricard, Directeur partenariat international au Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) ;
- Philosophie - Patrick Viveret, conseiller maître à la Cour des comptes.

#### **Le Comité scientifique se compose de :**

- Edith Archambault, Professeur émérite, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne ;
- Geneviève Azam, Maître de Conférences en sciences économiques, Université Toulouse le Mirail ;
- Bernard Billaudot, Professeur émérite d'économie, Université Pierre Mendès France - Grenoble ;
- Danièle Demoustier, Maître de Conférences en sciences économiques, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble ;
- Bernard Eme, Professeur de sociologie, Université de Lille1 ;
- Patrick Loquet, Réseau 21, Maître de Conférences en droit, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis ;
- Carmen Parra, Chaire Economie Sociale et Solidaire, Universitat Abat Oliva CEU, Barcelone ;
- Francesca Petrella, Maître de Conférences en sciences économiques, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion Université de la Méditerranée ;
- Nadine Richez-Battesti, Maître de Conférences en sciences économiques, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université de la Méditerranée ;
- Jean-Michel Servet, Professeur à l'Institut Universitaire d'Études du Développement (IUED) à Genève ;

et des **membres du Comité de Pilotage** dont la composition est la suivante :

- Jérôme Blanc, Maître de Conférences en sciences économiques, Université Lumière Lyon2 ;
- Gilles Caire Maître de Conférences en sciences économiques, Université de Poitiers ;

- Josette Combes, Consultante en économie solidaire, Chargée de cours Université Toulouse le Mirail ;
- Eric Dacheux, Professeur en sciences de l'information et de la communication à l'Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand) ;
- Laurent Fraisse, Chercheur en sociologie, LISE, CNAM, Paris ;
- Laurent Gardin, Maître de Conférences en sociologie, Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis ;
- Patrick Gianfaldoni, Maître de Conférences en sciences économiques, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse;
- Pascal Glémain, Titulaire de la Chaire en économie sociale et solidaire, ESSCA-Université Catholique de l'Ouest ;
- David Hiez, Professeur de droit, Université du Luxembourg.
- Eric Lavillunière, Chargé de Direction, Institut Européen d'Economie Solidaire ;
- David Vallat, Maître de Conférences en sciences économiques, Université Claude Bernard Lyon1 ;

### **Modalités des réponses processus d'évaluation et calendrier**

Les textes qui auront été sélectionnés seront mis en ligne et, pour certains, donneront lieu à publication. La mise en ligne interviendra 15 jours avant le colloque et, courant juin, les meilleurs textes seront retenus pour la publication. Les propositions peuvent être faites en français ou en anglais.

Les personnes intéressées doivent rédiger une note d'intention de 5000 signes maximum précisant le sujet, la méthodologie et le cadre théorique *avant le 20 janvier 2010*. Comme chaque proposition sera évaluée en double aveugle par le comité scientifique, chacune devra posséder deux éléments distincts :

- une fiche d'identification précisant le nom du ou des auteurs, ses qualités, le titre de l'intervention et un acronyme de cinq lettres
- la proposition proprement dite, identifiée par le seul acronyme.

Les réponses seront envoyées aux auteurs avant le 15 février.

Les textes définitifs devront parvenir avant le 30 Avril.

Adresse pour envoyer les propositions :

[riuess.unilu@inees.org](mailto:riuess.unilu@inees.org) (un accusé de réception vous sera envoyé dans les 8 jours, prière de vérifier votre envoi dans le cas contraire)

Site Internet : [www.riuess.org](http://www.riuess.org)